



**AG Samedi 26 mai 2018
SaônExpo – Port-sur-Saône**

Excusés :

Michel Raison, sénateur de la Haute-Saône, représenté par Carmen Friquet

Marie-Guite Dufay, représentée par Arnaud Marthey

Sylvie Girardot, directrice de la DIRECCTE

**Vanik Berberian, Président de l'AMRF, représenté par Luc Waymel
Gérard Pelletier, notre ancien Président
Cédric SZABO Directeur de l'AMRF
Daniel Cassard, Président des maires ruraux du Doubs**

Pierre Gorcy, directeur départemental de l'ARS

**Edwige Eme,
Conseillère Départementale.**

Une cinquantaine de communes.

Merci à la commune de Port-sur-Saône, à la communauté de communes « Terre de Saône » qui nous accueille, Merci à Jean-Paul Mariot, maire de Port-sur-Saône pour la mise à disposition de la salle et pour l'aide matérielle autour de Jean-Marie Sibille.

Monsieur le Préfet
Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture,

Madame la Députée,
Monsieur le Député,
Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Conseiller Régional, cher Arnaud,
Monsieur le Président du Conseil Départemental, cher Yves

Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,

Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance

Monsieur le colonel commandant la gendarmerie,
Madame la Directrice d'Académie,

Mesdames, messieurs les chefs de services ou leurs représentants, de l'état, de la Région ou du Département

Monsieur le directeur du SDIS, cher Fabrice
Monsieur le Président de la Chambre d'agriculteur,

Mesdames, messieurs représentant les partenaires de notre association

Monsieur le Vice-Président de l'AMRF, cher Luc

Monsieur le Maire de Vesoul, Président de l'AMF, cher Alain
Monsieur le Président de l'association des Communes Forestières, cher Jacky
Mesdames, messieurs, chers collègues, chers amis de Haut-Saône, du Jura et du Territoire de Belfort

Comme nous le faisons chaque fois, nous rappelons, hélas, le nom des collègues maires qui nous ont quittés depuis la dernière AG en juin 2017 :

- Henri Bossert, maire de Villargent
- Jean-Marie Jacquinot, maire de Vy-les-Rupt.

Mn silence.

Les Maires Ruraux de France notent avec satisfaction la prise en compte progressive de l'enjeu de la ruralité. Ce mot qui nous est cher revient dans les discours, dans les écrits ... peut-être dans les intentions... en témoignent les rencontres et les rendez-vous qui se multiplient pour nous dans les Ministères ou encore les rencontres et les déplacements ministériels dans les territoires.

Nous sommes cependant prudents sur l'avenir des communes, même si se dessine - nous le sentons – un retour en force de la proximité et à l'idéal démocratique que la commune, cellule de base de la démocratie, incarne.

Force est de constater et depuis un moment que nous sommes au milieu du gué entre les intentions, les annonces et les décisions concrètes pour nos territoires ruraux, pour l'équilibre des territoires que nous attendons et... un juste retour aux sources plutôt que la course aux concentrations et à la métropolisation qui induisent pour nous suppression ou éloignement des services et dévitalisation des campagnes.

A propos **des finances locales** : Luc Waymel a évoqué tout à l'heure les disparités réelles qui existent d'une commune à l'autre, y compris entre commune d'une même strate... Pour la Haute-Saône, l'écart est tout de même de 1 à 38 par habitant !

S'agissant de la DGF, malgré les annonces et les explications, nombre de communes l'ont vue baisser cette année même si un léger relèvement de la DSR a été appliqué, le compte n'y est pas.

Nous réaffirmons que la réforme de la DGF doit revenir à l'ordre du jour des missions lancées par le gouvernement et comme le Président de la République l'a annoncé devant les Maires de France en novembre dernier en rappelant l'équivalence de considération entre les ruraux et les urbains.

Nous avons noté avec satisfaction la hausse de l'enveloppe DETR et du FSIL. Il est bon de rappeler ici que 63% de l'aide DETR auxquels s'ajoute souvent les aides de la Région et du Département, est consommée par les communes le plus souvent pour des travaux attribués à des entreprises locales.

A ce propos, si les aides DETR sont orientées vers des projets structurants ... nous demandons qu'une partie soit réservée à d'autres projets portés par les communes qui ne bénéficient plus de l'aide parlementaire et n'ont pas toujours les moyens de faire face.

S'agissant de la Commission locale d'évaluation des charges transférées, la CLECT, il nous semble nécessaire de revisiter son rôle et son fonctionnement. Sa composition est déséquilibrée et puis elle n'intervient qu'après les transferts de compétences actés. Il pourrait être utile d'avoir un aperçu en amont des impacts d'un transfert de compétences en termes de charges transférées, ce qui permettrait de se déterminer en connaissance de causes.

A propos de **la révision constitutionnelle** : Nous constatons des signaux à confirmer. L'AMRF demande l'intégration de la notion d'espace dans la constitution. Nous enregistrons avec intérêt que le Sénat a repris cette idée avec une importance affirmée de la notion de territoire, preuve de la pertinence du combat... C'est déjà le cas dans d'autres pays comme l'Allemagne ! A ce sujet, le Président de l'AMRF rencontrera prochainement le Président du Sénat, les Ministres de l'Agriculture, de la Justice et de l'Ecologie en plus d'autres protagonistes clé du dossier

A propos **du statut de l' élu** : Depuis combien de temps en parle-t-on ? A deux ans du renouvellement des équipes municipales ... pensez-y ... nous saluons la porte ouverte par l'état afin d'aider au ré-enchantement de l'engagement municipal. Peut-on rêver ? En matière de disponibilité, de formation, de compensation... Y'a encore du boulot dans ce domaine !

A propos **du logement**, l'AMRF portera la parole des Maires Ruraux sur les enjeux de la loi ELAN, notamment de fusions forcées de bailleurs.

A propos de **l'Ecole** : Ne pouvons-nous pas nous attendre à 0 fermetures en milieu rural ? Vous l'aviez entendu, c'était en juillet 2017 ?

Nous avons eu vraiment l'impression, pas forcément en Haute-Saône, je m'en suis entretenu avec la DASEN, que certaines fermetures ont servi pour l'ouverture de classes à effectifs réduits...

A ce propos, et depuis longtemps, les Maires Ruraux demandent que soit revue la fonction même des Conseils Départementaux de l'Education Nationale, les CDEN. Nous proposons d'en faire une véritable instance de dialogue et d'aménagement scolaire du territoire... plutôt qu'un espace d'enregistrement de décisions déjà prises.

Les Maires Ruraux saluent le projet de plan mercredis de l'Education Nationale. C'est bien d'évoquer les PEDT, les taux d'encadrement pour les sorties... Ce que nous attendons dans le plan mercredis, ce sont des aides qui permettent un accès plus facile aux enfants. Il est temps de prendre en compte la vie globale des enfants entre vie scolaire et vie périscolaire et de considérer l'ensemble des temps éducatifs. Les enfants passent 10% de leur temps à l'Ecole, tout le reste en dehors en famille, dans les associations, dans la rue... Pour assurer la continuité des apprentissages, les maires ruraux proposent que le directeur du périscolaire soit membre de droit du Conseil d'Ecole...ce qui n'est pas le cas actuellement.

Par ailleurs, il est demandé au maire de porter et de structurer le projet Educatif de Territoire. Vous n'êtes pas tous prêts à cela. Nous proposons que le directeur de l'Ecole soit déchargé de sa classe 2 demi-journées par mois pour travailler avec le maire et le directeur du périscolaire à l'élaboration du PEDT, de son évaluation, de son suivi et de son adaptation dans le temps.

A propos **des mobilités, de la santé, du numérique** : les maires ruraux constatent avec satisfaction que dans ces domaines, les spécificités rurales prennent davantage de place dans les questions de services publics. L'équilibre des territoires est à ce prix, l'égalité des citoyens aussi... S'agissant du numérique, les choses avancent bien en Haute-Saône, département précurseur pour l'installation de la fibre. Merci au Département et aux opérateurs même s'il reste encore à faire.

Saluons le maillage territorial constitué des maisons de services et de maisons de santé. Si elles assurent la proximité à nos habitants, elles sont un levier de développement et d'attractivité pour le territoire.

A propos de **l'intercommunalité** : L'histoire a démontré que les maires ruraux savent travailler ensemble, qu'ils savent se regrouper pour mutualiser et faire ensemble ce qu'ils ne peuvent pas faire seuls. Nous sommes favorables à l'intercommunalité dès lors qu'elle est choisie, pas imposée. Force est de constater qu'au fil du temps, ces bonnes idées, ces bonnes pratiques ont été complètement déformées : Nous disons non aux transferts obligatoires de compétences et non à la DGF bonifiée, cette carotte qui fausse les débats constructifs et la réflexion, le travail entre nous... La loi NOTRe est passée par là, hélas, avec des communautés de communes agrandies contre nature et sans réelle réflexion territoriale, sans prendre en compte les espaces et imposées d'en haut. Résultat trop souvent hélas, des collègues maires sont démotivés, découragés par les distances à parcourir ou par le fait que, trop souvent, les décisions des com com sont prises en bureau et sans eux.

A présent en France, deux conceptions de l'intercommunalité émergent. Celle qui y voit, à partir d'une réflexion partagée sur l'avenir, le vecteur d'une coopération solidaire, l'outil dans lequel la commune porte la pertinence de la

proximité et la légitimité démocratique. Et l'autre, désincarcérée, illustration d'une vision technocratique déformée, qui y voit ce qui, à terme, devrait supplanter la commune. Les Maires Ruraux sont viscéralement, obstinément, lucidement attachés à la première.

Vous trouverez dans les pochettes les 10 propositions pour une intercommunalité choisie et voulue ou l'urgence de redonner vigueur et de renforcer le principe de liberté communale. L'intercommunalité doit être l'outil au service des communes dans lequel nous réfléchissons et décidons ensemble, sans pression.

A propos de **La place de la commune et du maire dans l'EPCI...** Il s'agit d'une réflexion en cours et que nous menons actuellement avec l'Association des communautés de France (l'ADCF). Déjà, nous pensons ensemble que la gouvernance doit être revue et qu'une nouvelle méthode simple de calcul conforme à la constitution doit s'imposer. ... Elle réduirait les écarts dans la représentation des communes au sein des EPCI, autre raison de démobilisation de nos collègues maires.

A propos de **l'eau et de l'assainissement** : Comme pour les autres compétences, il s'agit d'une question de principe pour nous, c'est à la commune de décider. Nous savons tous qu'il y a trop de captages, que certains sont défectueux, que des connexions s'imposent Ceux qui veulent transférer le font, ce n'est pas une raison pour appliquer la même règle partout et surtout l'imposer. La proposition sénatoriale va dans ce sens – en faire une compétence optionnelle ou facultative - nous l'apprécions.

Voilà une grande partie des chantiers sur lesquels notre association est mobilisée.

Je pourrais parler aussi les soucis de nos concitoyens

- La réduction de la vitesse à 80 km/h et l'augmentation des prix du gazole,
- Les grèves à la SNCF,
- Les zones blanches,
- Les services de proximité et de santé
- L'obligation d'aller deux fois dans un centre pour la carte d'identité
- Le manque de personnel dans les EHPAD
- Etc etc... Ce sont bien les ruraux les plus concernés par tout cela !

Je préfère évoquer, malgré toutes ces interrogations, l'avenir des territoires ruraux. D'ailleurs, comparé à d'autres strates identiques, nous en parlons au bureau national, je peux vous assurer qu'en Haute-Saône, on n'est pas mal ! Je pense notamment à la fibre, aux pôles éducatifs, à l'ingénierie...

Depuis trop longtemps, une certaine élite administrative se persuade et veut nous persuader que la vie économique ne peut avoir de sens que dans le cadre urbain, pour ne pas dire métropolitain, ils ne voient que dans les concentrations !

Pas nous ! Organisés à deux reprises par notre association avec les acteurs de la vie économique, sociale, environnementale, les états généraux ont démontré les capacités des ruraux à travailler ensemble localement, à inventer des solutions. Elus locaux, entrepreneurs, commerçants, artisans, agriculteurs, associations... tous ceux qu'Alexandre Jardin appelle les faiseurs (par opposition aux dizeux) prouvent régulièrement leurs complémentarités au service des territoires et de leurs habitants. C'est tous ensemble que nous construisons la ruralité de demain !

Inlassablement, les maires et leurs équipes municipales sont engagés au service de leurs concitoyens. Ici établissent des partenariats avec les associations à vocation périscolaire, là avec des associations d'aide à domicile, ailleurs en soutien au commerce et artisanat de proximité. Partout, des bénévoles s'activent dans les associations sportives ou culturelles, un véritable levier du lien social et de l'accueil dans les territoires. C'est tout le maillage du territoire qui est ainsi mobilisé... l'occasion pour moi de saluer tous ces partenaires présents ce matin et de les remercier. Notre association œuvre dans ce sens par le biais de conventions aux services des communes...

- **Avec le souvenir français** pour l'entretien des tombes des soldats dans nos cimetières. Cette année particulière du centenaire de l'armistice, le souvenir français (excusé aujourd'hui) offrira drapeaux et bougies électriques à déposer sur les tombes le 11 novembre. Partout soyons au rendez-vous avec l'histoire... la convention est dans votre pochette.
- Sur proposition de Marie-Line Haaz, adjointe au maire de Frotey les Vesoul, nous préparons un partenariat **pour la culture et la lecture** dans nos communes avec la médiathèque départementale, la CAF, l'UDAF, La ligue de l'Enseignement... un plus après le déploiement des cabanes à livres que nous avons initié voilà 2 ans. Merci Mme Haaz.
- Avec l'ARS, l'Etat, le Département, la Chambre d'Agriculture nous signerons en juin la charte pour la protection des captages d'eau. (Un passage de ce protocole dans la pochette.
- Nous signerons tout à l'heure une convention avec l'UMIH 70, Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière. Merci à son président Bernard Champreux. Il s'agit d'apporter notre soutien aux pré-enseignes pour indiquer restaurant, hôtels qui se battent pour exister dans nos territoires.

La vie dans les territoires ruraux c'est tout cela... et lorsque nous nous joignons à d'autres, aux coordinations nationales, pour défendre des services à l'hôpital par exemple, nous pensons non seulement au service de santé mais à la ruralité dans son ensemble. C'est la ruralité qui est malmenée depuis des années. Les médecins comme les agriculteurs et nous tous avons besoin de services, d'école, de commerces, de culture, de sport... Pour qu'ils aient envie de venir chez nous, c'est tout un ensemble qu'il faut reconsidérer ! Qu'il faut nécessairement rééquilibrer ! A force de concentrer toujours plus, la pauvreté s'installe dans les territoires les plus ruraux où il n'y a même plus de mixité sociale dès l'école !

En déplacement dans les Vosges récemment, alors que notre collègue Michel Fournier lui rappelait notre demande d'une loi-cadre pour la ruralité, le président de la République lui a répondu « mesdames, messieurs les maires, faites votre révolution culturelle, ayez des projets. Si vous avez des projets nous vous aiderons ». Chiche chers collègues... Montons des projets, seul ou à plusieurs, et remettons-les à Monsieur le Préfet, l'Etat nous aidera ! Un souhait que nous avons de pouvoir travailler en direct avec les services de l'Etat sans forcément avoir à passer par l'EPCI ou le Pays, ce qui perd du temps et de l'énergie, parfois décourage.

Avec le dispositif ENVI qui cible bien les communes de moins de 3500 habitants, une aide appréciée pour les villages innovants, la Région le fait. Merci Arnaud et merci à la Région qui prend en compte de tels projets et encourage les communes quelle que soit leur taille. La Région a souhaité que l'AMRF soit présente dans la commission compétente. Merci. En y siégeant, j'ai remarqué peu ou pas de projets de Haute-Saône... Faites des projets également dans le cadre du dispositif ENVI de la Région.

Pour la proximité, merci à tous les services du département, une collectivité de proximité à laquelle l'AMRF apporte son soutien lorsque certains penseurs veulent la supprimer... merci pour votre présence ce matin et votre écoute tout au long de l'année. Merci aussi aux services de l'Etat et de la Région.

Un mot **sur la RGPD**, le Règlement Général pour la Protection des Données, la loi entre en vigueur aujourd'hui...

Communes adhérentes, vous avez reçu un mail à ce sujet cette semaine. Ce règlement remplace la loi de janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée le 6 août 2004. **Il est destiné à toutes les entreprises, associations, collectivités territoriales, les Etats Européens qui détiennent des données personnelles.** Une copie d'information est à votre disposition à l'entrée, l'AMRF est à votre disposition pour vous accompagner. Vous pouvez

contacter Laurent Vincent d'ailleurs présent aujourd'hui. Pour la Haute-Saône, le Centre de Gestion se prépare aussi à nous accompagner.

Un conseil : délibérez et désignez un délégué pour la Protection des Données (DPD) qui ne doit pas être le Maire.

Je ne veux pas terminer sans dire encore merci au Conseil Départemental qui nous loge et nous chauffe. Une aide précieuse partagée avec les autres associations d'élus, levier de relations constructives avec l'AMF et les COFOR.

Cette aide nous permet aussi de ne pas augmenter le coût de l'adhésion : 90 € pour les communes de moins de 200 habitants et 100 € pour les communes de plus de 200 habitants.

Merci à nos partenaires fidèles et généreux ... Ils sont aussi et d'abord les partenaires de nos communes et ces moments de rencontres sont toujours utiles... Votre présence à nos forums, états généraux ou AG nous confortent dans l'idée que nous sommes dans un écosystème où nous avons besoin les uns des autres. Nous signerons tout à l'heure des conventions avec Primagaz, TDF, EDF

Merci enfin à notre secrétaire Evelyne, aux membres du bureau, à nos conjoints qui nous donnent des coups de main chaque fois que de besoin.

